

Compte rendu de la session d'hiver 2009



Le compte rendu de la dernière session parlementaire (23 novembre au 11 décembre 2009) offre une vue d'ensemble des discussions concernant le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). De plus, le site internet de **FUTURE** propose une liste exhaustive de l'ensemble des objets parlementaires du domaine FRI dans la rubrique «**Objets parlementaires**».

Objets traités en plenum

Oui à la participation aux programmes d'éducation de l'UE

Le Conseil national a approuvé le 10 décembre 2009 la proposition du Conseil fédéral en faveur d'une participation aux programmes européens d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse (**09.071**). Ces programmes encouragent la mobilité des étudiants et les stages professionnels à l'étranger. Une contribution d'environ 110 millions de francs est prévue dans ce contexte. Si le Conseil des Etats approuve lui aussi cette proposition, la Suisse participera de plein droit au programme dès 2011.

{Procès-verbal Cn 10.12.09}

La mise en oeuvre de Bologne sous la loupe du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral va analyser la mise en oeuvre de la réforme de Bologne en Suisse. Le Conseil des Etats a adopté le 9 décembre 2009 un postulat (**09.3961**) d'Eugen David (PDC) qui le demande. Les résultats seront présentés dans le cadre du prochain message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI).

{Procès-verbal CdE 09.12.09}

Pas de règles plus précises pour la médecine reproductive

Le Conseil des Etats a refusé le 9 décembre 2009 une motion (**08.3751**) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). Elle demandait de préciser la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) afin que celle-ci garantisse une surveillance indépendante des centres et des cabinets de procréation médicalement assistée. Cette décision enterme définitivement la motion.

{Procès-verbal CdE 09.12.09}

Prolonger de trois ans le moratoire sur le génie génétique

Le 30 novembre 2009, le Conseil des Etats s'est prononcé clairement en faveur d'un prolongement de trois ans du moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (**09.056**). Si le National suit la Chambre haute, la culture de plantes génétiquement modifiées restera interdite jusqu'à fin 2013.

{Procès-verbal CdE 30.11.09}

Promouvoir les connaissances sur le génie génétique non humain

En acceptant un postulat (**09.3794**) d'Helen Leumann (PRD/LU) le 30 novembre 2009, les Etats ont chargé le Conseil fédéral de présenter un rapport rendant compte du débat public sur le génie génétique vert. Les sept Sages devront notamment examiner si des efforts suffisants ont été déployés pour promouvoir les connaissances de la population en matière de biotechnologie des plantes. Ils présenteront également les moyens qu'ils comptent mettre en oeuvre pour promouvoir ces connaissances.

{Procès-verbal CdE 30.11.09}

Les étudiants étrangers pourront rester plus longtemps en Suisse

Le Conseil des Etats a accepté le 23 novembre 2009 une motion (**09.3727**) de la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N). Celle-ci demande de prolonger la durée de séjour de huit ans autorisée pour les étudiants étrangers. Le Conseil fédéral doit maintenant adapter en conséquence l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA). Les séjours d'une durée supérieure à huit ans à des fins de formation et de formation continue dans les hautes écoles seront ainsi autorisés.

{Procès-verbal CdE 23.11.09}

En détail

Protéger au niveau constitutionnel la dignité humaine dans la recherche

Le 7 mars 2010, les citoyennes et les citoyens seront appelés à se prononcer sur l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain (07.072), comme l'a annoncé le Conseil fédéral le 27 octobre dernier.

Cet article constitutionnel protège la dignité et la personnalité de l'être humain dans la recherche tout en garantissant la liberté de la recherche. Grâce à lui, la Confédération acquiert la compétence globale de légiférer en matière de recherche sur l'être humain. Il crée aussi l'homogénéité, car il permet de remplacer les prescriptions jusque-là lacunaires et différentes d'un canton à l'autre par des dispositions valables pour toute la Suisse.

Le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi relatif à la recherche sur l'être humain (09.079) en octobre 2009 déjà. Les dispositions juridiques ne seront toutefois discutées qu'à l'issue de la votation sur l'article constitutionnel. Mais il s'agit d'abord, en déposant un OUI dans l'urne le 7 mars prochain, de créer une base pour uniformiser les conditions-cadres en matière de recherche sur l'être humain.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Hautes écoles. Finances d'inscription

Question 09.5614 de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 7 décembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Réforme du gouvernement. Fusionner l'administration de la formation

Interpellation 09.3793 de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 27 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Qualité insuffisante de la recherche à l'EPFZ

Interpellation 09.3922 du conseiller national Rudolf Rechsteiner (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 27 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Livre blanc «Une éducation pour la Suisse du futur»

Interpellation 09.3855 du conseiller national Ruedi Lustenberger (CVP). Le Conseil fédéral a répondu le 27 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Cas de fraude scientifique

Question 09.1133 du conseiller national Hans Widmer (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 27 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Création d'un département de la formation

Motion 09.3954 du conseiller national Ruedi Lustenberger (CVP). Le Conseil fédéral a recommandé son rejet le 27 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Protection de la propriété intellectuelle sur Internet

Interpellation 09.3802 du conseiller national Kurt Flury (PLR). Le Conseil fédéral a répondu le 18 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Plan financier 2011-13. Relever le plafond des dépenses

Motion 09.3756 du groupe socialiste. Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

La bioéconomie à l'horizon 2030. Rapport de l'OCDE

Postulat 09.3768 du conseiller national Ruedi Noser (PLR). Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Gouvernance de la HES de Suisse occidentale et risques d'une centralisation

Interpellation 09.3785 du conseiller national Jean-Pierre Graber (UDC). Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Formation professionnelle supérieure

Interpellation 09.3953 du conseiller national Ruedi Lustenberger (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Rapport sur la formation. Quand le Parlement en verra-t-il la couleur?

Interpellation 09.3815 du conseiller national Hans Widmer (PS). Le Conseil fédéral a répondu le 4 novembre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Coexistence de la production végétale génétiquement modifiée et de la production végétale

Interpellation 09.3742 de la conseillère nationale Kathrin Amacker-Amann (PDC). Le Conseil fédéral a répondu le 28 octobre 2009.

{Réponse du Conseil fédéral}

Nouveaux objets déposés

Boni-Prozente. Innovationsfonds

Motion 09.4309 de la conseillère nationale Bea Heim (PS). Déposée le 11 décembre 2009.

Centre suisse d'écotoxicologie. Quel avenir?

Interpellation 09.4289 de la conseillère nationale Maya Graf (Verts). Déposée le 11 décembre 2009.

Pour un accès démocratique aux formations tertiaires

Interpellation 09.4228 du conseiller national Jean-Claude Rennwald (PS). Déposée le 11 décembre 2009.

Nanotechnologie. Auslegeordnung zum gesetzgeberischen Handlungsbedarf

Postulat 09.4170 du conseiller aux Etats Hansruedi Stadler (PDC). Déposé le 10 décembre 2009.

Arbeitsbewilligung für Studierende renommierter Universitäten von ausserhalb der EU

Motion 09.4139 de la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR). Déposée le 9 décembre 2009.

Suppression des cours d'introduction aux études universitaires suisses

Interpellation 09.4101 de la conseillère nationale Jacqueline Fehr (PS). Déposée le 9 décembre 2009.

Suppression des cours d'introduction aux études universitaires suisses

Interpellation 09.4137 du conseiller aux Etats Urs Schwaller (PDC). Déposée le 9 décembre 2009.

Nationale Exzellenzförderung auf Hochschulstufe

Postulat 09.4123 du conseiller national Ruedi Noser (PLR). Déposé le 9 décembre 2009.

Ausbildungsbeiträge. Unterstützungsmöglichkeiten des Bundes

Postulat 09.4105 du groupe libéral-radical. Déposé le 9 décembre 2009.

